

Nom du produit : CORILOR BASE RENOV

Page 1/12

Date de réalisation : 03/10/2013

Date de révision : 07/04/2014

Version n° 03

**1 - IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA PRÉPARATION**

Usine: SOPROCHIMIE S.A  
Z.I. Le Thureau 03230 LUSIGNY  
Tel: 04 70 46 86 00 – Fax: 04 70 42 46 42

Exploitant : CORODIS SARL  
Z.I. La Plagne 42123 ST CYR DE FAVIERES  
Tel : 04 77 62 04 17 – Fax : 04 77 62 07 91

Préparation : Primaire/Blocage de fond  
Usage normal : Protection du bois

Numéro d'appel d'urgence: 01 45 42 5959 (ORFILA)  
Service chargé des renseignements : Courriel : corodis.sds@orange.fr

**2 - IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**

N- Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R10-67: Inflammable. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

**Éléments d'étiquetage**

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02



GHS09

**Mention d'avertissement Attention****Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient bis(2-éthylhexanoate) de cobalt, 4,5-dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one, 2-butanone-oxime.

Peut produire une réaction allergique.

Nom du produit : CORILOR BASE RENOV

Page 2/12

Date de réalisation : 03/10/2013

Date de révision : 07/04/2014

Version n° 03

**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage/ antidéflagrant.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale.

**Autres dangers****Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT: Non applicable.













vPvB: Non applicable.

**3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Caractérisation chimique: Mélanges**

Description:

Mélanges contenant les substances dangereuses citées ci-dessous et d'autres substances non dangereuses

**Composants dangereux**

CAS: 64742-48-9 EINECS: 265-150-3 Reg.nr.: 01-2119474196-32	naphta lourd (pétrole), hydrotraité  Xn R65 R66  Asp. Tox. 1, H304	10-25%
CAS: 64742-48-9 EINECS: 265-185-4 Reg.nr.: 01-2119458049-33	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques  Xn R65; R10-66-67  Flam. Liq. 3, H226;  Asp. Tox. 1, H304;  STOT SE 3, H336	2,5-10%
CAS: 107-98-2 EINECS: 203-539-1 Reg.nr.: 02-2119752510-47-0000	1-méthoxy-2-propanol R10-67  Flam. Liq. 3, H226;  STOT SE 3, H336	2,5-10%
CAS: 96-29-7 EINECS: 202-496-6 Reg.nr.: 01-2119539477-28-0004	2-butanone-oxime  Xn R21-40; Xi R41; Xi R43 Carc. Cat. 3  Carc. 2, H351;  Eye Dam. 1, H318;  Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317	0,45%






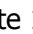



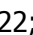







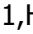




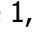

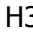

Nom du produit : CORILOR BASE RENOV

Page 3/12

Date de réalisation : 03/10/2013

Date de révision : 07/04/2014

Version n° 03

CAS: 125304-04-3 ELINCS: 401-680-5	phénol, 2-(2H-benzotriazol-2-yl)-6-dodécyl-4-méthyl-, ramifié et linéaire  N R51/53  Aquatic Chronic 2, H411	<0,5%
CAS: 136-52-7 EINECS: 205-250-6 Reg.nr.: 01-2119524678-29-xxxx	bis(2-éthylhexanoate) de cobalt  Xi R43;  N R50/53  Aquatic Acute 1, H400;  Aquatic Chronic 1, H410;  Skin Sens.1, H317	0,031%
CAS: 64359-81-5 EINECS: 264-843-8	4,5-dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one  C R34;  Xn R21/22;  Xi R37;  Xi R43;  N R50  Skin Corr. 1B, H314;  Aquatic Acute 1, H400;  Acute Tox.4, H302;  Acute Tox. 4, H312;  Skin Sens. 1,H317;  STOT SE 3, H335	0,084%
CAS: 52645-53-1 EINECS: 258-067-9	3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle  Xn R20/22;  Xi R43;  N R50/53  Aquatic Acute 1, H400;  Aquatic Chronic 1, H410;  Acute Tox. 4, H302;  Acute Tox. 4, H332;  Skin Sens. 1, H317	0,0032%

**Indications complémentaires:**

Les notes H et P s'appliquent pour les substances concernées.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

**4 - PREMIERS SECOURS****Description des premiers secours****Remarques générales:**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin

**Après inhalation:**

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

**Après contact avec la peau:**

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.

NE PAS utiliser des solvants ou des diluants

**Après contact avec les yeux:**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin

**Après ingestion:**

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

Nom du produit : CORILOR BASE RENOV

Page 4/12

Date de réalisation : 03/10/2013

Date de révision : 07/04/2014

Version n° 03

## 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: CO<sub>2</sub>, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

Jet d'eau à grand débit

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### Autres indications

un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

## 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs

### Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, les égouts, les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation:

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'aérosols.

A cause des solvants organiques contenus dans la préparation :

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé.

La préparation peut se charger électrostatiquement : mettre toujours à la terre lors des transvasements. Porter des chaussures et des vêtements antistatiques et de réaliser les sols en matériau conducteur.

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter l'inhalation des poussières, vapeurs et aérosols de pistolage.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Nom du produit : CORILOR BASE RENOV

Page 5/12

Date de réalisation : 03/10/2013

Date de révision : 07/04/2014

Version n° 03

Pour la protection individuelle, voir le chapitre 8.

Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition.

**Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources de chaleur, étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne jamais ouvrir les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

**Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Ne pas fumer.

Stocker conformément à la législation en vigueur.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

**Température de stockage recommandée:** Stocker entre 5 et 35° C dans un endroit sec, bien ventilé

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE****Mesure d'ordre technique**

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable.

Pour les autres opérations, si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires (voir Protection individuelle).

**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

**Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

107-98-2 1-méthoxy-2-propanol

VME	Valeur momentanée: 375 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 188 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm risque de pénétration percutanée
IOELV (EU)	Valeur momentanée: 568 mg/m <sup>3</sup> , 150 ppm Valeur à long terme: 375 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm risque de pénétration percutanée

Nom du produit : CORILOR BASE RENOV

Page 6/12

Date de réalisation : 03/10/2013

Date de révision : 07/04/2014

Version n° 03

64742-48-9 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, &lt;2% aromatiques

VME	Valeur momentanée: 1500 mg/m <sup>3</sup> Valeur à long terme: 1000 mg/m <sup>3</sup> vapeurs C6-C12
-----	--

**DNEL**

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydro traité

Dermique	DNEL effets systémiques	300 mg/kg corporel/j (travailleurs ( long terme ))
Inhalatoire	DNEL effets systémiques	1500 mg/m <sup>3</sup> (travailleurs ( long terme ))

64742-48-9 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, &lt;2% aromatiques

Dermique	DNEL effets systémiques	208 mg/kg corporel/j (travailleurs ( long terme ))
Inhalatoire	DNEL effets systémiques	871 mg/m <sup>3</sup> (travailleurs ( long terme ))

**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**Contrôles de l'exposition**

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

**Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Au cas où l'exposition est susceptible de dépasser la limite d'exposition professionnelle, dans un endroit bien aéré, utiliser un appareil de protection respiratoire type A1P2, dans un espace confiné, utiliser un appareil à adduction d'air.

**Protection des mains:**

En cas de contacts prolongés ou répétés, utiliser des gants caoutchouc en nitrile. Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

**Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

Nom du produit : CORILOR BASE RENOV

Page 7/12

Date de réalisation : 03/10/2013

Date de révision : 07/04/2014

Version n° 03

**9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales**

Aspect:

Forme:

Visqueuse

Couleur:

Incolore ou colorés suivant couleurs

Odeur:

De type solvanté

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Plage pH

Neutre

**Changement d'état**

Point de fusion:

Non déterminé.

Point initial d'ébullition:

121°C

Point éclair :

21 - 55°C

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

Température d'inflammation:

240°C

Température de décomposition:

Non déterminé.

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosion:

Inférieure:

0,6 Vol %

Supérieure:

7,0 Vol %

Pression de vapeur à 20°C:

1 hPa

Densité à 20°C:

0,98 g/cm<sup>3</sup> ± 0,1

Densité relative

Non déterminé.

Densité de vapeur.

Non déterminé.

Vitesse d'évaporation

Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau):

Non déterminé.

Viscosité:

Coupe Afnor 4 à 20°C

140s - 200s

Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la rubrique 7).

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote etc.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques

Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Nom du produit : CORILOR BASE RENOV

Page 8/12

Date de réalisation : 03/10/2013

Date de révision : 07/04/2014

Version n° 03

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les effets toxicologiques**

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central.

Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissement, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les solvants peuvent provoquer ces effets par pénétration à travers la peau.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

**Toxicité aiguë:****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydro traité

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3000 mg/kg (rab)

64742-82-1 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, &lt;2% aromatiques

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (rab)
Inhalatoire	CL50 / 4h	>5000 mg/m <sup>3</sup> (rat)

Effet primaire d'irritation:

de la peau: Pas d'effet d'irritation.

des yeux: Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation: Contient une substance sensibilisante - voir paragraphes 2 &amp; 3

**12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Toxicité

Toxicité aquatique:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydro traité

CL50 /96h	>1000 mg/l (poisson)
-----------	----------------------

64742-48-9 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso alcanes, cycliques, &lt;2% aromatiques

CL50 /96h	>1000 mg/l (poisson)
EC50 48 heures	>1000 mg/l (daphnie)
EC50	>1000 mg/l (Algues - Pseudokirchneriella subcapitata)



Nom du produit : CORILOR BASE RENOV

Page 9/12

Date de réalisation : 03/10/2013

Date de révision : 07/04/2014

Version n° 03

**Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Effets écotoxiques:**

Remarque: Toxique chez les poissons.

**Autres indications écologiques:**

Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

La préparation a été examinée suivant la méthode conventionnelle de la Directive des Préparations Dangereuses (1999/45/CE) et est classée pour ses propriétés éco-toxicologiques dangereuse pour l'environnement. Voir les rubriques 2 et 15 pour plus de détails.

Toxique pour les organismes aquatiques.

**Résultats des évaluations PBT et VPVB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION**

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, ni dans les cours d'eau.

Code déchet:

15 01 10\* : Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

08 01 11\* : déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

08 01 12 : déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

08 01 13\* : boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

08 01 14 : boues provenant de peintures ou vernis autres que celles visées à la rubrique 08 01 13

08 01 17\* : déchets provenant du décapage de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

08 01 18 : déchets provenant du décapage de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 17

08 01 21\* : déchets de décapants de peintures ou vernis

08 01 99 : déchets non spécifiés ailleurs

Ces codes sont attribués sur la base des emplois les plus courants de ce produit et peuvent ne pas prendre en compte des contaminants résultants de l'utilisation effective. Les producteurs de déchets doivent évaluer le procédé générant le déchet et ses contaminants de façon à assigner le code déchet adéquat.

Emballages non nettoyés:

Les récipients vides peuvent contenir des résidus, ils sont potentiellement dangereux. Ils ne doivent être collectés pour recyclage, récupération ou élimination que par un prestataire convenablement qualifié ou agréé, et conformément aux réglementations gouvernementales.

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Nom du produit : CORILOR BASE RENOV

Page 10/12

Date de réalisation : 03/10/2013

Date de révision : 07/04/2014

Version n° 03

**14 - INFORMATION RELATIVES AUX TRANSPORTS**

No ONU

ADR, IMDG, IATA

UN1263

Nom d'expédition des Nations unies

ADR

1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES,  
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

IMDG

PAINT RELATED MATERIAL (permethrin (ISO), a mixture of: isomers of 2-(2 H-benzotriazol-2-yl)-4-methyl-(n)-dodecylphenol ; isomers of 2-(2 Hbenzotriazol-2-yl)-4-methyl-(n)-tetracosylphenol; isomers of 2-(2 H-benzotriazol-2-yl)-4-methyl-5,6-didodec), MARINE POLLUTANT

IATA

PAINT RELATED MATERIAL Classe(s)

de danger pour le transport

ADR



Classe

3 Liquides inflammables.

Étiquette

3

IMDG



Classe

3 Liquides inflammables.

Label

3

IATA



Classe

3 Liquides inflammables.

Label

3

Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

III

Dangers pour l'environnement:

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : bis(2-éthylhexanoate) de cobalt, 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle, perméthrine.

Marine Pollutant:

Oui

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

Indice Kemler:

30

No EMS:

F-E,S-E

Nom du produit : CORILOR BASE RENOV

Page 11/12

Date de réalisation : 03/10/2013

Date de révision : 07/04/2014

Version n° 03

Indications complémentaires de transport:

ADR	
Quantités limitées (LQ)	5L
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	D/E

"Règlement type" de l'ONU: UN1263, MATIÈRES APPARENTÉES AUX  
PEINTURES, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, III

## 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit est à prendre en compte lors de la détermination pour un site s'il entre dans le champ d'application de la Directive SEVESO.

Prescriptions nationales:

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Tableau des Maladies Professionnelles :

4bis  
84  
65  
70

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## 16 - AUTRES INFORMATIONS

Le produit ne doit pas être utilisé pour des applications/usages autres que ceux mentionnées en section 1 sans le signaler au préalable à son fournisseur et obtenir des instructions de manipulation et/ou utilisation. Dans le cas où des conditions spécifiques d'utilisation seraient en dehors du cadre défini par le fournisseur, il est de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et de la réglementation nationale et européenne. Elles fournissent un guide pour les aspects santé, sécurité et environnement, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R10 Inflammable.

Nom du produit : CORILOR BASE RENOV

Page 12/12

Date de réalisation : 03/10/2013

Date de révision : 07/04/2014

Version n° 03

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R21 Nocif par contact avec la peau.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Restriction de l'utilisation recommandée.

Le bois, après traitement, doit être stocké sous abri ou sur une surface en dur imperméable pour éviter des pertes directes dans le sol ou dans les eaux, les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

\* Données modifiées par rapport à la version précédente